

Antoine Fiévet, PDG du groupe Bel, élu Président de Citeo

A l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires, le Conseil d'administration de Citeo a procédé à l'élection de son nouveau Président Antoine Fiévet, Président-Directeur général du groupe Bel. Son mandat, d'une durée de 4 années, débute le 1^{er} juillet 2021. Il succède à Philippe-Loïc Jacob, Président depuis 2009, que le Conseil d'administration a chaleureusement remercié pour son long engagement au service de l'entreprise et pour avoir imposé Citeo comme un acteur central de l'économie circulaire.



Diplômé d'une maîtrise en sciences économiques de l'Université Paris-II Assas et de l'Institut supérieur de gestion de Paris, Antoine Fiévet a occupé plusieurs postes de direction dans des sociétés de communication et d'édition jusqu'en 2001.

Entre 2001 et 2009, il a présidé le Directoire et le Comité d'orientations stratégiques d'Unibel SA, dont il est associé-gérant, tout en siégeant au Conseil d'administration de Bel. Il est depuis 2009 Président-Directeur général du groupe familial français, fondé en 1865 par son arrière-arrière-grand-père Jules Bel. Impliqué dans la protection des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique, Antoine Fiévet a fait de la réduction des impacts environnementaux un des engagements prioritaires du groupe Bel.

Antoine Fiévet succède à Philippe-Loïc Jacob qui, après 5 mandats dont 3 mandats successifs de Président, n'a pas souhaité demander son renouvellement à cette Assemblée générale. Comme Président d'Eco-Emballages puis de Citeo, il a réorganisé la gouvernance de l'entreprise et mobilisé les équipes afin de lancer des projets majeurs pour l'éco-conception, le tri et le recyclage : réduire à la source les emballages, simplifier le geste de tri, favoriser l'innovation en faveur de la réduction de l'impact environnemental des emballages et des papiers. Il a initié et réalisé la fusion entre Eco-Emballages et Ecofolio pour donner naissance à Citeo, fédérant industriels et distributeurs. Enfin, il a transformé Citeo en Entreprise à Mission en novembre 2020. Philippe-Loïc Jacob déclare : « Je suis heureux de confier les rênes de Citeo à Antoine Fiévet dont je connais depuis longtemps les convictions en matière de développement durable et dont j'admire les réalisations au sein de Bel. Je lui souhaite d'avoir autant de bonheur que moi à renforcer Citeo dans son rôle d'acteur d'une économie toujours circulaire ».

Antoine Fiévet entend, à travers ce mandat chez Citeo, soutenir et accompagner l'action de l'entreprise dans la mise en œuvre de sa stratégie en faveur de la réduction de l'impact environnemental des emballages ménagers et des papiers mis en marché en France. Son expérience et son engagement seront précieux pour permettre à Citeo d'accélérer les transformations qui s'imposent pour développer la performance du tri, du recyclage et du réemploi et créer les conditions d'une véritable économie circulaire.

Antoine Fiévet s'appuiera dans cette perspective sur le Directeur général de Citeo, Jean Hornain, dont le mandat a été renouvelé au printemps 2021 et son Comité exécutif composé d'Antoine Robichon, Directeur général adjoint, Nicolas Furet, Secrétaire général et Séverine Lèbre-Badré, Directrice Communication, mobilisation et RSE.

Antoine Fiévet précise : « Prenant la Présidence de Citeo, je tiens à remercier Philippe-Loïc Jacob pour son engagement au service de l'économie circulaire et de la protection de l'environnement depuis 2009. Je suis heureux de m'engager à sa suite auprès de l'entreprise pour l'accompagner dans les enjeux des prochaines années, avec une ferme conviction : c'est collectivement que nous devons accélérer et innover pour adapter nos modes de production, distribution et consommation afin de répondre aux défis majeurs de préservation des ressources de la planète ».

A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 11 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 70% des emballages ménagers et 57,5 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

Contacts presse

Citeo – Laureen Bonnet

laureen.bonnet@citeo.com

01 81 69 05 97 / 06 75 65 04 61

Agence Maarc – Pauline Carde

pauline.carde@maarc.fr

06.32.03.22.55